Le Brasseur Syndical

S.T.T. DE LA BRASSERIE LABATT FC FÉDÉRATION CSN DU COMMERCE

Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Mot du Président

Volume 12, No : 06

Décembre 2015

Bonjour à tous et toutes,

Les derniers mois n'ont pas été faciles concernant les relations de travail avec l'employeur. Aucune discussion n'a eu lieu. L'exécutif syndical avaient pris la décision de ne plus discuter et ce, suite à de nombreux litiges qui se sont déroulés en période d'été et qui se sont ajoutés à la liste qui est déjà pas mal longue. Je remercie l'ensemble de nos salariés pour leurs appuis dans ce combat afin de nous faire respecter.

Depuis 3 semaines, nous avons décidé de relancer l'employeur à nouveau pour démontrer notre bonne foi à essayer d'avancer dans nos dossiers en litige. Jusqu'à maintenant aucune rencontre départementale n'a eu lieue. Espérons que l'employeur procédera prochainement à de telles rencontres et qu'il y aura de l'ouverture, la balle est dans leurs cour. Il faut dire également que tant que les RH vont s'ingérer à contrôler tous les départements, rien ne va avancer.

Résumé de notre campagne « Santé à l'environnement ». La première phase de notre campagne s'est bien déroulée, notre site internet mieuxenbouteille.ca également notre page Facebook mieuxenbouteille vont très bien. Beaucoup de présentation ont été faites et seront faites auprès des gens. Une fois de plus, j'invite tous les gens à le partager auprès de leurs familles et amis. Une deuxième phase est en planification et sera lancé prochainement.

Le but de cette campagne est d'inciter les gens à se conscientiser de l'importance au niveau de l'environnement et de nos emplois au Québec. Les études sont à l'appui, boire dans un contenant réutilisable est moins dommageable pour l'environnement.

Je remercie tous ceux et celles qui ont participé à notre activité syndicale annuelle « Banquet du STTBL », le 7 novembre dernier. Pour une deuxième année se fut un énorme succès tout comme l'an dernier.

Suite à la page suivante.

Dans ce numéro

• **Mot du Président**	**1**
• **Suite mot du président** • **V.-P. Empaquetage**	**2**
• **V.-P. SST**	**3**
• **Départ à la retraite** • **Banquet en photo**	**4**

Retrouvez-nous sur le Web

www.sttbl.ca

Pour nous joindre

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

Suite du mot du Président

Suite de la page 1

Cette année nous avons eu le plaisir d'avoir comme invité spécial le Président de la CSN, Jacques Létourneau, qui avec un calendrier très chargé avec les négociations dans le secteur public a pris le temps de se libérer pour participer à notre évènement.

Pour finir en mon nom personnel ainsi que de l'exécutif syndical, nous vous souhaitons un bon temps des fêtes à tous et toutes ainsi qu'à vos familles. Si vous consommez une bonne bière dans le temps des fêtes, optez pour une bière dans un contenant en bouteille réutilisable ! Et n'oubliez pas que la modération a bien meilleur goût.

Sylvain Moreau

Président du STTBL-CSN

V.-P. Empaquetage (Raymond Dionne)

Bonjour à toutes et à tous, dans un premier temps j'aimerais remercier tous les membres ainsi que leurs conjoints(tes) qui étaient présents au banquet du STTBL-CSN grâce à vous ce fut un excellent succès.

<u>Action quotidienne du représentant syndical</u>

Même si vous croyez que votre syndicat ne fait rien ou pas grand chose, pensez y avant de critiquer négativement notre travail, parce que la vie syndicale ne fait pas la manchette. Il faut persister à parler de ce qui est marquant mais il faut aussi décrire ce qui se passe dans le quotidien du représentant syndical. La série de petits gestes qui sont posés tous les jours, le soutien du travailleur qui a un problème, le grief à rédiger et à déposer ainsi que l'enquête et les avis de santé-sécurité, etc...

Le défi, c'est montrer que tout cela fait partie de quelque chose qui est plus grand, la transformation du réel pour rendre d'avantage accueillant. Le simple conseil sur l'application de la convention collective fait partie de cela.

Comme l'histoire de la cathédrale où on demande à l'ouvrier ce qu'il fait: le premier répond ; je casse des pierres; le second; je casse des pierres et je ne sais pas à quoi ça va servir; le troisième dit: moi je construis une cathédrale! Tous ces gestes contribuent à quelques choses de plus grand. Quand ils sont conscients de cela, les représentants syndicaux sentent qu'ils sont utiles et nécessaires. Avant de critiquer négativement et gratuitement le travail de vos représentants syndicaux, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour nous aider, essayez de mieux vous mobiliser afin d'être plus forts ensemble. (L'union fait la force, la division, la reddition)

Pour terminer, j'aimerais personnellement souhaiter un joyeux temps des fêtes à tous les salariés de l'usine ainsi qu'à leur famille.

Raymond Dionne

V.-P. S.S.T. (Sylvain Le Riche)

Info sur Manuvie

Nous recevons de plus en plus de plaintes venant de nos membres concernant notre assurance salaire de Manuvie, surtout lorsque les gens sont sur le court terme.

Le genre de plaintes reçues sont les suivantes;

- Appel de plus en plus fréquent de la part de la personne responsable du dossier de Labatt chez Manuvie, aux personnes qui sont en maladie.
- Demande toujours de plus en plus de détails sur le diagnostic médical, sinon menace de couper les prestations.
- La date de retour au travail prévue par le médecin traitant est de plus en plus contestée par Manuvie.

Les membres se sentent souvent harcelés par la responsable de Manuvie, surtout quand il s'agit de problème de santé mentale.

Nous vous conseillons de constituer un dossier et de déposer des plaintes si vous vous sentez harcelé par la personne qui met de la pression afin que vous retourniez plus rapidement au travail, en vous disant que vos prestations seront arrêtées.

Saviez-vous que; sur le site de Manuvie vous avez accès à la procédure, comment effectuer une plainte.

Si vous avez créé un compte Manuvie par internet, vous pouvez accéder à votre compte comme participant, une fois dans votre compte, complètement dans le bas de la page appuyez sur «Communiquez avec nous»

Dans la colonne de gauche appuyez sur «Résolution de plainte» vous trouverez un document en PDF intitulé **«Document Satisfaction de la clientèle et résolution de plaintes»**

Vous y trouverez le processus de résolution des plaintes à Manuvie en cinq étapes.

La cinquième étape étant le recours externe, c.-à-d. si vous n'avez pas été capable de régler votre litige dans les quatre premières étapes, une plainte relative aux produits et services d'assurance pourra être déposée à l'Ombudsman des assurances de personne (OAP).

Si vous vous plaignez seulement au médical, à la cafétéria ou au Ressources Humaines, Manuvie continueras toujours à nous harceler, par contre à force de recevoir des plaintes officielles peut-être qu'ils vont aviser leurs personnels d'être un peu plus clément, car comme dans plusieurs compagnies les plus hauts dirigeants doivent être évalués sur le service à la clientèle et recevoir des bonus s'ils sont performants….

Sylvain Le Riche
V-P. S.S.T.

Financière Manuvie

Banquet du STTBL-CSN en photo

Départs	Nouveau Régulier
Benoit Tremblay (01-12) Michel Lefebvre (01-12) Claude Pagé (01-12) **Bonne retraite Messieurs !**	Aucun

Collaborateurs:

Comité journal:

Claude St-Onge

Stéphanie Mailloux-Frenière

VP à l'information:

Robert Daneau

Impression:

Imprimerie Caméléon